

PV du Lundi 21 Octobre 2024 à 19h00

- Appel des Conseillers municipaux :

	Présent	Absent	Procuration
CROS Francis	X		
CROS Marie-Françoise	X		
SENEGAS Didier	X		
GOS Blandine	X		
CALVET Bernard	X		
MOINE Claude		X	Denis Genre GrandPierre
VISTE-JALADE Françoise	X		
GENRE GRANDPIERRE Denis	X		
GUIBBERT Béatrice		X	Françoise Viste-Jalade
ROUS Christophe	X		
GRANIER Jacqueline	X		
CALAS Franck	X		
TURQUAY Patricia		X	Jacqueline GRANIER
PINTRE Stéphane	X		
PONS Martine		X	Didier SENEGAS

Nombre de conseillers **En exercice :** 15 (Quorum :8)

Présents : 11

Procurations : 4

- désignation secrétaire de séance : Blandine GOS

Actualités du Maire

CAO : En date du 2 juillet dernier, la Commune a publié un appel à la concurrence, sur la plateforme des annonces légales de midi libre, concernant les Travaux Sécurisation de l'alimentation en eau potable du village par l'interconnexion du forage du Lixirié au réseau du village.

A l'issue de la consultation nous avons reçues :

4 offres pour le lot 1 : travaux de pose de réseaux de potable

3 offres pour le lot 2 : Captage et réservoir du Lixirié – travaux de génie civil et équipements.

La CAO s'est réunie une première fois et a décidé de négocier avec les entreprises.

Une fois les nouvelles offres reçues, la CAO a choisi pour :

- Lot n°1 : l'entreprise TP Bessière pour un montant de travaux de 317 449.97€ HT (380 939.96 € TTC)
- Lot n°2 : l'entreprise SAS BOUSQUET BTP et ses co-traitant, NEGRE ET CPS-Eau pour un montant de 531 810 € HT (638 172.00 € TTC).

Pour rappel :

L'état nous subventionne à hauteur de 194 400 €

Le Département doit subventionner à hauteur de 340 200 €

Lots 1 et 2 € HT :	850 000.00 €
Etudes – MOA / MOE :	81 000.00 €
Imprévus :	83 600.00 €
Subventions :	534 600.00 €
Autofinancement :	480 000.00 €

Finances

1. Emprunt Budget M49 Eau et Assainissement : **Travaux Sécurisation de l'alimentation en eau potable du village par l'interconnexion du forage du Lixirié au réseau du village**

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt à taux fixe sur ressources BEI – Classification suivant la charte GISSLER : 1A d'un montant total de 480 000 € (quatre cent quatre-vingt mille Euros) auprès du Crédit Agricole du Languedoc pour le financement des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable du village par l'interconnexion du forage du Lixirié au réseau du village.

Le Conseil municipal de La Salvetat Sur Agout, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès du Crédit Agricole du Languedoc un prêt à taux fixe sur ressources BEI – Classification suivant la charte GISSLER : 1A, d'un montant total de 480 000 (quatre cent quatre-vingt mille Euros) et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Emprunt

Emprunt : à taux fixe sur ressources BEI – Classification suivant la charte GISSLER : 1A

Montant : 480 000 € (quatre cent quatre-vingt mille euros)

Durée d'amortissement : 35 ans

Périodicité des échéances : trimestrielle

Taux fixe d'intérêt trimestriel : 3.36%

Echéances : 5 843,73€

Total des intérêts : 338 122 €

Commission de dossier : 0.15% du montant du prêt

Typologie Gissler : à taux fixe sur ressources BEI – Classification suivant la charte GISSLER : 1A

A cet effet, le Conseil autorise son Maire ou son délégataire dûment habilité à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

Vote : pour : 15 contre : 0 abstentions : 0

Question de Jacqueline GRANIER :

Nous aurions opté de préférence pour le crédit à 25 ans qui n'a pas une grosse différence d'annuité avec celui que vous avez choisi !

Nous votons ce crédit des deux mains, car c'est bien le seul de votre mandat qui a de l'importance et qui sera primordial pour la ressource en eau de nos administrés.

Réponse de Francis CROS à Jacqueline GRANIER :

Notre proposition est d'étaler le remboursement de l'emprunt sur 35 ans pour diminuer au maximum les annuités et faire en sorte que l'impact soit limité sur l'augmentation du prix de l'eau. Si nous avons choisi 25 ans, nous aurions obligatoirement dû augmenter le prix de l'eau pour les habitants de façon significative.

Divers

